

religieuses qu'ils prétendent tant respecter et écouter !

Mais il y a quelque chose de plus important : voyez-vous avec quelle promptitude on se souvient que l'Université Laval est une Université catholique, lorsqu'il s'agit de s'immiscer dans ses affaires, de lui imposer des réglementations ou des interdictions et combien on met de temps à s'en rappeler lorsqu'il faut trouver de l'argent pour payer ses professeurs ou élever un édifice pour l'abriter !

Dans ces circonstances-là, il n'y a plus personne. La *Croix* moins que toute autre ne souffle mot de ce beau titre et des obligations qu'il impose, non-seulement aux étudiants mais encore à tous ceux qui touchent à l'Université, à quelque titre que ce soit : professeurs, directeurs ou protecteurs.

Les écarts de conduite dont se plaint la *Croix*, peut-être pourrait-on en retracer l'origine dans l'indifférence avec laquelle sont traités les intérêts éducationnels de cette jeunesse dont on concentre dans une organisation unique tous les moyens d'instruction, sans leur donner en échange l'équivalent des restrictions qu'on leur impose.

L'organisation de l'Université Laval est parfaite au point de vue de l'instruction : les professeurs y sont d'un dévouement à toute épreuve, ils font le sacrifice de leur temps et de leur travail, c'est à dire un sacrifice monétaire considérable, pour maintenir l'éducation à un niveau raisonnable et respectable.

Mais, le syndicat, lui, la direction, que fait-il pour la jeunesse ; où sont ses attentions, ses soins pour cette jeune génération qu'il a entrepris de façonner à la vie ? Sorti des cours universitaires, que devient l'étudiant, s'il ne se laisse pas absorber dans quelques cercles ennuyeux et grognons ; où sont ces grands édifices universitaires comme ceux du McGill, pour prendre un exemple frappant, comme ceux des grandes universités anglaises et allemandes, ou des facultés françaises ? Où sont les bibliothèques, les musées, les jardins, les salles de conférence ou de réunion où nos étu-

dians pourraient passer leurs soirées à étudier ou à se récréer le cœur et l'esprit.

Il n'y a rien de tout cela, absolument rien. Notre étudiant canadien-français catholique sort du trou sale et enfumé où se donnent les cours et qu'on qualifie d'Université catholique, où's, où voulez-vous qu'il aille ?

S'enfermer dans sa modeste chambrette et s'étouffer encore. Vous savez que ce n'est pas possible, que l'esprit ne peut pas toujours être tendu, qu'il lui faut des distractions.

Eh bien, lui en donnez-vous ?

Non, n'est-ce pas ; alors ne vous étonnez pas qu'il en prenne et surtout ne lui reprochez pas de choisir celles qui lui plaisent ; vous avez perdu ce droit en négligeant de veiller aux intérêts du cœur et de l'esprit de la jeunesse que vous voulez diriger.

Ne croyez-vous pas qu'elle pense cette jeunesse et qu'elle y voie clair. Ne songez-vous pas que les étudiants sont allés quelquefois sur le versant de la montagne et ont vu s'élever graduellement cet immense collège de théologie, adjoint au Collège de Montréal, et bâti à même les fonds du Séminaire pour le recrutement de son personnel ecclésiastique avec l'argent qui devait être consacré à l'éducation de toute la jeunesse montréalaise ?

Croyez-vous que, dans ces jeunes esprits, il ne s'est pas immédiatement établi une comparaison entre la lenteur et la difficulté avec lesquelles s'élevait leur Université de la rue St Denis et la rapidité et la facilité avec laquelle se terminait le Collège de théologie sur la rue Sherbrooke ?

Vous figurez-vous qu'il ne se produit pas de ces calculs dans les jeunes esprits.

Pensez-vous que cela ne crève pas le cœur des jeunes étudiants de la seule Université catholique du pays de passer devant les parterres de McGill avec ses pelouses, ses musées, ses bibliothèques, ses usines et ses gymnases

Ah, ils le paient cher le glorieux titre qu'ils portent !

Délaissés, livrés à eux-mêmes, ils cherchent les plaisirs que leur permet la modicité de